

• Compte-rendu du Conseil municipal du 17 Décembre 2021

Tous les membres étaient présents, sauf Mr GRANGETTE qui a donné procuration à Mr DELFORGE.

Toutes les délibérations, sauf la première, ont été prises à l'unanimité des membres présents.

1) Choix du nouveau gérant de la salle multi activités de Maisonnettes

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la gérance de Madame DELABRE Denise pour la gestion de la salle multi-activités se termine le 31 décembre prochain, qu'elle ne souhaite pas la renouveler et qu'il y a donc lieu de nommer un nouveau gestionnaire.

Il a fait paraître un avis puis a reçu les 2 candidates (Mme CRESCI Chantal et Mme BERCKMANS Justine) en entretien individuel.

Après vote à bulletin secret, Mme BERCKMANS est choisie.

2) Modification de la durée du temps de travail d'un agent

La durée du travail de Mme RIX doit être revue afin de répondre aux besoins. Après avoir fait le point sur les 3 dernières années, il est décidé d'augmenter le contrat de 2 heures à partir du 1^{er} janvier 2022 soit une durée hebdomadaire de 22heures.

3) Vente du bâtiment situé sur la parcelle AT 374

La société ETA CRESCI NICOLAS s'est porté acquéreur d'un bâtiment situé sur la parcelle AT374 (anciennement atelier-relais). Ce bâtiment a été estimé 60000€HT avec le terrain de son assise. Le conseil accepte la vente.

4) Finalisation de l'échange de terrains au village du Pinet suite à la demande d'une habitante.

5) 2 subventions vont être demandées à la Région concernant la construction de la maison de la nature (montant estimé des travaux : 51387.63€) :

- une au titre de l'appel à projet « développer et promouvoir la construction en bois local » : subvention escomptée de 4015.78€

- une au titre de l'appel à projet « bonus relance » : subvention escomptée de 25695€

Il rappelle qu'une demande de subvention DETR a également été sollicitée.

7) Questions diverses

- Il est rappelé que les membres-électeurs des Sections de Cheyssac et d'Arsac/Lachaud d'Arsac sont convoqués le mardi 28 Décembre 2021 de 14h à 18 heures à la petite salle multi-activités de Maisonnettes afin de se prononcer sur les demandes d'achats de biens de sections de respectivement Mr et Mme Breuil et Mmes Reynaud et Champagnac. Dépouillement à compter de 18 heures

- Liste électorale : les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales dès que possible afin de leur permettre d'exercer leur voix lors des élections

- Il est rappelé que les jeunes à partir de 16 ans doivent venir se faire recenser en Mairie pour le Service National

- Cérémonie des vœux : en raison de l'aggravement actuel des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu pour l'instant.

- Bulletin municipal : si vous souhaitez faire une publication dans la prochaine édition nous vous remercions de nous la transmettre rapidement

- il est envisagé, à la demande de certains habitants, la création d'une commission extra communale sur toutes les questions liées à l'environnement : plus de détails dans le prochain bulletin municipal.

Il est indiqué que ce compte-rendu est succinct et que les séances complètes des conseils municipaux sont affichées en Mairie et que le registre des délibérations est accessible en Mairie également, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.